



CONSTRUISONS ENSEMBLE LE MONDE DE DEMAIN





POUR LA RÉUSSITE DE LA JEUNESSE



Les Compagnons du Devoir proposent à la jeunesse de s'accomplir dans et par le métier grâce à un modèle de formation singulier. Loin d'être une finalité, l'apprentissage d'un métier est un moyen de s'accomplir et de se dépasser pour devenir un être « capable, digne, libre et généreux ».

« Nous avons une grande confiance en la jeunesse et ses capacités »

En effet, être Compagnon ne signifie pas seulement être un bon professionnel ou une bonne professionnelle, c'est également avoir du respect pour les autres et pour soi, avoir la possibilité d'agir en accord avec ses idées et avoir à cœur de transmettre ce que l'on a reçu et appris.

Notre mouvement a traversé les siècles, car il a su s'adapter continuellement à son époque. C'est en étant attentifs à l'évolution des métiers, des compétences et des techniques qui leur sont associées, que nous assurons une formation pleinement en phase avec la pratique professionnelle, les perspectives d'évolution potentielles et les enjeux des entreprises.

Nos métiers sont pleins d'avenir et nous avons une grande confiance en la jeunesse et ses capacités. Portons ensemble – entreprises, institutions, associations et familles – un message positif, pour permettre à toutes celles et ceux qui le souhaitent d'acquérir les compétences et l'expérience nécessaires pour évoluer sereinement et durablement dans ce monde exigeant.

Christian Pons

Quercy la Clé des Cœurs

Premier conseiller

35
métiers



+ de
11 000
jeunes formés
par an



1 500
mobilités par an dans
76 pays et territoires



6 500
salariés d'entreprise
formés chaque année



LA GRANDE ÉCOLE DU COMPAGNONNAGE

Fondé sur le métier, la communauté et le voyage, le compagnonnage est à la fois vecteur de découverte, d'éducation et facteur d'insertion professionnelle et sociale.



un réseau de
21 400
 entreprises

90 %
 des jeunes ont un emploi
 à l'issue de leur Tour de France

1 500
 salariés, dont
 600 formateurs

S'accomplir dans et par son métier

L'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF) est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique. Elle réunit des femmes et des hommes de métier mobilisés autour d'un même idéal : permettre à chacun et à chacune de s'accomplir dans et par son métier, dans un esprit d'ouverture et de partage.

En tant qu'organisme de formation professionnelle, elle vise à transmettre aussi bien des savoirs et savoir-faire – par l'apprentissage d'un métier – que des savoir-être – par le partage de valeurs telles que la solidarité, la fraternité et la générosité.

L'excellence de sa formation, ses expériences multiples en entreprise et son étape internationale ont permis à l'association d'intégrer la Conférence des grandes écoles en 2014.

Au-delà de la formation, le compagnonnage est une expérience professionnelle, humaine et culturelle, vecteur de découverte, d'éducation et facteur d'insertion professionnelle et sociale. Depuis 2010, le compagnonnage est inscrit au registre du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Gouvernance

Le Conseil du compagnonnage

C'est le conseil d'administration de l'association, il est composé de cinq conseillers, Compagnons élus (le plus souvent bénévoles) lors de l'assemblée générale.

Le Conseil d'orientation

L'assemblée des élus (conseillers, provinciaux, délégués de métier) se réunit quatre fois par an pour définir les orientations à prendre.

Le secrétaire général, un Compagnon salarié, fait appliquer les décisions prises par la gouvernance et veille au bon fonctionnement des différents services de l'association.

Les délégués régionaux sont responsables, à l'échelle de leur région, du développement des activités et de la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'association.



MÉTIERS






Pour les Compagnons du Devoir, le métier c'est concevoir et façonner de ses mains un objet complet, avec une matière, par l'application d'un art manuel, mais également concevoir et exécuter une œuvre matérielle avec les moyens appropriés.



Bâtiment & aménagement

- | | |
|--|--|
|  Carrelage et mosaïque |  Menuiserie |
|  Charpenterie |  Menuiserie aluminium-verre |
|  Chauffage |  Peinture et revêtement |
|  Climatisation |  Plâtrerie-plaquisterie |
|  Couverture |  Plomberie |
|  Création et entretien d'aménagements paysagers |  Serrurerie-métallerie |
|  Ébénisterie |  Sols et moquettes |
|  Génie climatique |  Taille de pierre |
|  Maçonnerie |  Techniques du froid |
| |  Ventilation |

Matériaux souples

-  Cordonnerie-botterie
-  Maroquinerie
-  Podo-orthèse
-  Sellerie-garnissage
-  Tapisserie d'ameublement










+ de **35**
métiers

.....
4
filières



Technologies de l'industrie

-  Carrosserie-construction
Carrosserie-réparation
-  Chaudronnerie
-  Électrotechnique
-  Fonderie
-  Mécanique de maintenance
-  Mécanique de précision
-  Techniques du froid

Métiers du goût

-  Boulangerie
-  Charcuterie
-  Fromagerie
-  Pâtisserie
-  Travail de la vigne et du vin

Et aussi...

-  Maréchalerie
-  Tonnellerie

FORMER

LES FEMMES ET LES HOMMES DE MÉTIER DE DEMAIN

Les Compagnons du Devoir proposent une formation complète et originale alliant savoir-faire et savoir-être, technique et culture, tradition et innovation. Reconnue pour son excellence, cette formation est un gage d'insertion professionnelle pour les jeunes et de performance pour les entreprises.

- › Une formation d'excellence en alternance.
- › L'expérience par le voyage.
- › La vie en communauté.



Formation initiale

La formation initiale est accessible aux jeunes de 15 à 25 ans, à partir de la 3^e. Elle permet d'apprendre les compétences fondamentales d'un métier et d'obtenir un premier diplôme avant de se perfectionner sur le Tour de France.

Elle se fait :

- › En alternance ;
- › Avec une rémunération au-delà des minima légaux ;
- › Sans frais de formation à la charge du ou de la jeune.





Perfectionnement

Après l'obtention d'un premier diplôme du métier (chez les Compagnons ou non), les jeunes ont l'opportunité de travailler en voyageant – via un Tour de France (avec une étape obligatoire à l'étranger) – pour perfectionner leur maîtrise du métier et, ainsi, obtenir des diplômes allant jusqu'à la licence professionnelle ou l'*executive master*, en fonction des métiers.

Ils changent de ville, et donc d'entreprise, au moins tous les ans pendant cinq années en moyenne. Principalement hébergés au sein d'une maison de Compagnons, ils bénéficient en plus de cours d'enseignement général et d'activités culturelles, en soirée et le samedi.

Formation continue

Les Compagnons du Devoir accompagnent également le développement des compétences des salariés et salariées ainsi que des chefs et cheffes d'entreprise, quelle que soit leur taille – de l'artisan au grand groupe international – et leur secteur d'activité. Pour cela, les équipes des Compagnons du Devoir proposent des formations courtes, planifiées sur catalogue, et également des formations sur mesure, qui se déroulent soit dans les ateliers de l'association soit dans ceux de l'entreprise.

Nourries par l'expérience de terrain et les travaux prospectifs liés à chaque métier, **ces formations s'articulent autour de trois grands domaines :**

- Les compétences techniques d'un métier ;
- Les courants d'innovation ;
- Le management.

À noter que ces formations intègrent toujours davantage les enjeux environnementaux des métiers.

Quels emplois pour les Compagnons ?

Devenir Compagnon, c'est choisir un métier qui a du sens et qui ouvre de réelles perspectives.

De nombreux Compagnons occupent des postes à responsabilité : cheffe ou chef d'entreprise, entrepreneuse ou entrepreneur, actrices ou acteurs de la reprise d'entreprise. Environ 40 % des Compagnons sont ou seront chef ou cheffe d'entreprise.

Aujourd'hui, 1 010 Compagnons du Devoir vivent et travaillent hors de France, portant leur savoir-faire au-delà des frontières.





DEVENIR COMPAGNON DU DEVOIR EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

DEVENIR COMPAGNON, C'EST GRANDIR ENSEMBLE !

Comment devenir Compagnon ?

Une jeune femme ou un jeune homme commence sa formation chez les Compagnons du Devoir pour apprendre un métier en étant apprentie ou apprenti. Au cours de son apprentissage – conclu par un CAP, un bac professionnel ou un BTS – elle ou il peut devenir **Aspirante ou Aspirant** et membre de l'association. Pour cela, elle ou il adopte les valeurs compagnonniques à travers un travail d'adoption, une réalisation professionnelle qui témoigne de la progression du savoir-faire et du savoir-être. Ainsi, l'Aspirante ou l'Aspirant peut commencer le **Tour de France**.

Le Tour de France

L'apprenante ou l'apprenant voyage d'une maison de Compagnons à une autre pour se former en alternance dans une nouvelle entreprise chaque année.

C'est une aventure humaine dans laquelle chaque étape, ville ou région différente, permet de découvrir de nouveaux environnements de travail et de nouvelles méthodes.

Ce parcours est fondé sur la transmission, le respect et la solidarité. La progression ne se limite pas à l'acquisition de gestes techniques : elle représente une culture du métier, une histoire, une exigence de qualité et de rigueur.

Les valeurs compagnonniques

Transmission
Partage
Savoir-faire
Solidarité
Fraternité
Générosité



POUR DEVENIR COMPAGNON, IL FAUT VOYAGER !

Être reçu Compagnon

À partir de 3 ans sur le Tour de France, l'Aspirante ou l'Aspirant démontre sa progression, son engagement et son sens du métier par un travail de Réception. Elle ou il continue son Tour de France pour se perfectionner et valider un diplôme jusqu'à la licence ou le master. Elle ou il peut devenir formatrice ou formateur métier ou prendre la responsabilité d'une maison de Compagnons.



International

Une fois sur le Tour de France, chacune et chacun peut réaliser une étape en entreprise de 3 mois à un an en Europe ou à l'étranger. Pionnière de la mobilité internationale et européenne, l'association est titulaire d'une **accréditation Erasmus+ lui permettant d'organiser l'envoi et l'accueil des jeunes en formation professionnelle dans ses métiers, pour une durée courte ou longue selon ce qui correspond le mieux à leur formation.**

Vivre et grandir ensemble

Tout au long du Tour de France, les jeunes sont accueillis dans des **maisons de Compagnons** par des maîtresses et maîtres de maison, lieux de vie collectifs où se rencontrent apprentis et Aspirants et anciens. Ces maisons ne sont pas de simples hébergements : elles sont de véritables **espaces de vie, d'apprentissage, d'entraide et de partage.** On y découvre aussi l'importance de la solidarité intergénérationnelle et du soutien mutuel.



6 étapes pour devenir Compagnon



Se construire en tant que Compagnon

« On a des missions totalement variées chez les Compagnons du Devoir, c'est ça qui fait notre force aujourd'hui. »

Evan 22 ans
Tapisier sur le Tour de France.



TRANSMETTRE & INNOVER

Si les Compagnons du Devoir ont traversé les siècles, c'est parce qu'ils ont su s'adapter à l'évolution des métiers et de la société.

En démarche constante de réflexion et résolument tournés vers l'avenir, ils transmettent ce qu'ils ont reçu des anciens, en l'adaptant et en l'enrichissant par leurs travaux prospectifs pour proposer des formations de pointe et être à la hauteur des enjeux de demain.



Le Devenir des métiers

Cet observatoire a pour objectif d'anticiper l'évolution des besoins et des enjeux du monde professionnel, afin de garantir la pertinence des formations proposées par l'association et la pérennité des métiers. À cette fin, une quarantaine de Compagnons bénévoles mènent des travaux d'observation, de recherche et de réflexion au plan international.

Les pôles multicompetences

À la fois centres de ressources et d'expérimentation, les pôles multicompetences sont des outils de référence sur leurs thèmes respectifs, transversaux à tous les métiers. Au travers de projets collaboratifs et interdisciplinaires ou de formations, ils mènent des actions de sensibilisation et contribuent à l'émergence de nouvelles pratiques. Ils s'appuient sur un réseau d'intervenants extérieurs et de partenaires. Leurs travaux bénéficient à l'ensemble des CFA de l'association.

- **Énergie et environnement**, à Villeneuve-d'Ascq ;
- **Sciences et culture**, à Paris ;
- **Numérique**, à Nantes ;
- **Santé, sécurité et ergonomie**, à Baillargues.

DuMétier

Site d'information et d'échange, gratuit et ouvert à tous les professionnels des quatre grandes filières métiers représentées chez les Compagnons du Devoir, **DuMétier** est une véritable plateforme centralisée. Elle permet de suivre facilement la veille réalisée dans le cadre des travaux du *Devenir des métiers* de l'association.

C'est aussi un espace où les professionnels peuvent passer de lecteurs à contributeurs, en partageant leurs découvertes sur les nouveautés de leur secteur, afin de répondre collectivement aux enjeux d'évolution d'aujourd'hui et de demain.

📍 dumetier.org





Le pôle de la Transmission

Créé en janvier 2008, sa mission principale est de former et d'accompagner les actrices et acteurs de la transmission, tels que les formatrices et formateurs de CFA et les bénévoles de l'association. Il met en œuvre des méthodes et fournit des outils à toutes celles et ceux qui sont amenés à transmettre des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être chez les Compagnons du Devoir.

Les instituts de métier

Les instituts de métier sont des centres d'expertise animés par des Compagnons reconnus au sein de leur profession.

Leurs missions s'articulent autour de quatre axes : rencontre, recherche, mémoire et formation. Ils sont en relation avec l'ensemble des acteurs de leurs métiers respectifs.

- › Institut des métiers du goût.
- › Institut des métiers de la carrosserie.
- › Institut de la charpente et de la construction bois.
- › Institut supérieur de la couverture.
- › Institut des métiers de la maçonnerie.
- › Institut européen de la menuiserie, de l'agencement et de l'ébénisterie.
- › Institut supérieur du métal dans le bâtiment.
- › Institut des matériaux souples.
- › Institut des métiers de l'aménagement et de la finition.
- › Institut supérieur de recherche et de formation aux métiers de la pierre.
- › Institut des métiers du sanitaire et du génie climatique.
- › Institut des métiers de la chaudronnerie et de la tuyauterie industrielle.
- › Institut des métiers de la nature, du jardin et du paysage.
- › Institut des métiers des technologies associées.

S'ENGAGER AVEC LES COMPAGNONS

Plusieurs possibilités sont proposées aux organismes et aux particuliers qui souhaitent participer à une extraordinaire aventure humaine et aider les Compagnons du Devoir à développer leurs actions en faveur de la formation des jeunes.

Le mécénat

En tant que particulier ou entreprise, vous avez la possibilité d'effectuer un don en faveur des Compagnons du Devoir. La mise en place d'une opération de mécénat peut prendre différentes formes : don en numéraire, en nature ou en compétences. Vous pourrez ainsi apporter votre soutien de façon concrète aux projets développés par l'association en faveur des jeunes en formation. En tant que mécène, vous pourrez également impliquer vos collaboratrices et collaborateurs autour d'une action fédératrice et porteuse de sens, tout en bénéficiant d'une fiscalité avantageuse.

La donation, le legs et l'assurance-vie

Via ces dispositifs, vous vous associez de façon pérenne au projet associatif des Compagnons du Devoir et contribuez à sa mise en œuvre future.

Tous les biens que vous souhaitez transmettre dans le cadre d'un legs ou d'une donation iront intégralement au bénéfice de l'association et sont exonérés de tout droit de succession.

www.compagnons-du-devoir.com/nous-soutenir

Le partenariat

Le partenariat permet à des structures (entreprises, associations, organismes publics...) de s'associer durablement avec les Compagnons du Devoir pour monter conjointement des actions de promotion des métiers ou de formation.



Le label IDEAS atteste de la qualité de la gouvernance, de la gestion financière et du suivi de l'efficacité de l'action.



La Librairie du Compagnonnage

Fondée en 1951, la Librairie du Compagnonnage contribue au rayonnement des métiers. Elle édite et diffuse tout ce qui concerne les techniques, les métiers de la main ainsi que le savoir-faire des hommes et des femmes de métier. Plus de 8 500 références sont répertoriées et accessibles en librairie et sur la boutique en ligne.

www.librairie-compagnons.com



La Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière

La Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière est un des plus grands musées d'outils au monde. 12 000 pièces dites « de façonnage à main » des ^{xvi}^e, ^{xviii}^e et ^{xix}^e siècles y sont mis en scène. Les visiteurs et visiteuses découvrent ainsi une centaine de métiers du bois, du fer, de l'animal et du minéral. Un fonds documentaire de 32 000 ouvrages anciens et contemporains permet de trouver les fondements de la transmission des savoirs dans chacun des métiers.

www.mopo3.com





www.compagnons-du-devoir.com

Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France
constituée selon la loi de 1901, reconnue d'utilité publique

82, rue de l'Hôtel-de-Ville – 75180 Paris Cedex 04 – France
Téléphone : 01 44 78 22 50

contact@compagnons-du-devoir.com



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION

ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Cofinancé par
l'Union européenne

